

N'diaye déjà recasé : ambassadeur de la France au Conseil de l'Europe...

écrit par Christine Tasin | 28 juillet 2023



Tout le monde déteste Macron. Macron n'a pas d'amis. Il n'a que des gens qui lui doivent beaucoup, voire tout... et qui, à

ce titre, l'aideront à obtenir toujours plus de pouvoir(s) - la Présidence de l'UE, au hasard ? – et, surtout, qui, infiltrant société civile, entreprises, monde politique français et international, continueront à oeuvrer pour le mondialisme cher à Macron et à Davos. Ndiaye fait partie de ces abrutis, tout juste bons à dire béni oui-oui sans avoir ni projet, ni idées, ni personnalité.

Et un de plus de casé ! Un !

L'ambassadeur représentant la France siège chaque semaine au sein du «Comité des ministres» du Conseil, dont la fonction essentielle est d'assurer l'exécution par les États membres des arrêts et de certaines décisions de la Cour européenne des droits de l'homme.

L'ancien ministre de l'Éducation [Pap Ndiaye](#), évincé de son poste jeudi dernier, a été nommé mercredi 26 juillet ambassadeur représentant la France auprès du [Conseil de l'Europe](#), a annoncé l'Élysée dans le compte rendu du Conseil des ministres.

ap Ndiaye, universitaire âgé de 57 ans, était resté 14 mois rue de Grenelle. Il prendra ses fonctions à Strasbourg à partir du 1er août, au sein de cette organisation qui s'assure de la défense des droits de l'homme en Europe.

Droits de l'homme

L'arrivée au ministère de l'Éducation de ce spécialiste de l'histoire sociale des États-Unis et des minorités avait constitué l'un des principaux paris politiques du début du second quinquennat d'Emmanuel Macron. Mais faute d'expérience politique, il n'avait jamais vraiment réussi à s'extraire de l'ombre d'un président omniprésent sur la thématique de l'école.

Il prend la suite de Marie Fontanel, en poste depuis le 1er septembre 2020. La France fait partie des 46 États membres du Conseil de l'Europe. L'ambassadeur représentant la France

siège chaque semaine au sein du «Comité des ministres» du Conseil, dont la fonction essentielle est d'assurer l'exécution par les États membres des arrêts et de certaines décisions de la [Cour européenne des droits de l'homme](#).

<https://www.lefigaro.fr/politique/l-ancien-ministre-de-l-education-nationale-pap-ndiaye-nomme-ambassadeur-aupres-du-conseil-de-l-europe-20230726>